

**COMMUNE DE 42260 ST GERMAIN LAVAL  
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 21 JUILLET 2020**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Jean-Claude RAYMOND, Maire, a pris les décisions suivantes :

**DELIBERATION AUTORISANT LE MAIRE A PRESCRIRE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE ET FIXANT LES MODALITES DE CONCERTATION**

Autorise M. le Maire ou son représentant à prescrire, par le biais d'un arrêté, la modification simplifiée du PLU pour permettre :

- adapter certains points du règlement en regard des évolutions réglementaires des destinations et sous destinations de constructions ou d'occupation ;
- joindre des annexes sur la notion de destinations et sous destination relative à l'arrêté du 10 novembre 2016 et un lexique pour expliciter les termes employés dans le règlement.

L'arrêté de prescription fera l'objet d'un affichage en mairie pendant un mois et d'une mention dans un journal diffusé dans le département,

**CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID).**

Suite au renouvellement du conseil municipal, dresse la liste des contribuables susceptibles de former la dite Commission qui sera transmise au Centre des Impôts de Roanne afin qu'il constitue la Commission Communale

**PROPOSITION DE MEMBRES A LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS (CIID)**

Propose une liste de 4 membres potentiels à la Commission Intercommunale des impôts directs.

**DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE DROIT AU SYNDICAT D'INITIATIVE**

Désigne M. Olivier SAUTEREAU, représentant de droit de la commune au Syndicat d'Initiative des Vals d'Aix et Isable.

**MISE EN PLACE D'UN CONSEILLER MUNICIPAL EN CHARGE DES QUESTIONS DE DEFENSE**

Suite au renouvellement du conseil municipal, M. Léo GODARD a été désigné parmi le conseil municipal, correspondant en charge des questions défense.

**DESIGNATION DELEGUES CNAS**

Suite au renouvellement du conseil municipal, procède à la désignation des délégués : collège élus : M. Jean-Claude RAYMOND et collège agents : Mme Murielle MONTROBERT.

**DELIBERATION RELATIVE A LA FORMATION DE LA CAO**

Décide de retirer de la délibération du Conseil du 26 mai 2020 relative l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres en ce qu'elle a désigné M. Bruno PRADIER comme suppléant du Maire.

Procède à une nouvelle élection de la Commission d'Appel d'Offres, qui donne les résultats suivants :

M. Jean-Claude RAYMOND, Maire, Président de droit de la Commission d'appel d'offres.

Titulaires	Suppléants
1 - M. Lucien GUILLOT	1 - Mme Lucie LAFAURIE
2 - M. Jean-Pierre GLATZ	2 - M. Olivier SAUTEREAU
3 - M. Jean-Michel BURELLIER	3 - Mme Pascale CHAVANNE

**REVISION REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT 2021**

Fixe la redevance assainissement pour l'année 2021 à 1.07 €/m<sup>3</sup> d'eau consommée assortie d'un minimum de facturation de 40 m<sup>3</sup> pour les usagers raccordés ou raccordables au réseau d'assainissement.

Le minimum évoluera dans les mêmes proportions que le prix du m<sup>3</sup>. En cas d'arrivée ou de départ, il sera proratisé.

### **PARTICIPATION POUR L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (PAC)**

Fixe la Participation pour l'Assainissement Collectif (PAC) à 2 000 €. par logement à compter du 1er janvier 2021.

### **RAPPORTS SERVICE ASSAINISSEMENT 2019**

Adopte les rapports sur le prix et la qualité du Service public assainissement collectif et non collectif de l'année 2019, qui peuvent être consultés en mairie ou sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr).

### **RETRAIT DE LA DELIBERATION RELATIVE AU RENOUELEMENT DU BAIL COMMERCIAL D'EUROP METAL FIL**

Décide de retirer la délibération du Conseil Municipal du 16 juin 2020 relative au renouvellement du bail commercial d'Europ Métal Fil. Le renouvellement des baux fera l'objet d'une décision du Maire par délégation du conseil municipal.

### **DELIBERATION PORTANT MISE EN PLACE DU TEMPS PARTIEL ET FIXANT LES MODALITES D'APPLICATION**

Décide d'instituer le temps partiel au sein de la Commune de SAINT GERMAIN LAVAL et d'en fixer les modalités d'application.

### **VENTE A L'AMIABLE D'UN BIEN IMMOBILIER COMMUNAL**

Décide l'aliénation de l'immeuble cadastré C 2706, sis 524 Bd des Vingtaines et 1 rue des Ecoles 42260 – SAINT GERMAIN LAVAL,

Approuve le prix proposé de trente mille euros dont quatre mille cinq cents euros seront reversés à l'agence immobilière au titre de la rémunération du mandataire à la charge du vendeur.

Autorise Monsieur le Maire, à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à la cession de cet immeuble par vente amiable et dont l'acte sera dressé par un notaire dans les conditions de droit commun.

### **ADHESION ECLAIRAGE PUBLIC : DUREE D'AMORTISSEMENT**

Dit que la participation relative aux travaux de changement systématique des sources sera appelée en fonds de concours, mandatée sur le chapitre 204 en section d'investissement et amortie en une année lorsque le montant est inférieur à 3 000 € et en quinze années au delà.

### **BUDGET PRINCIPAL 2020 DECISION MODIFICATIVE N°1**

Donne son accord pour des ajustements de crédits en vue de règlements au budget général 2020.

### **SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'UNION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS DE ST GERMAIN LAVAL**

Accorde une subvention exceptionnelle à l'Amicale des Commerçants et Artisans de 1 500 € pour relancer l'activité de l'association.

### **COMPTE RENDU DE L'EXERCICE DES DELEGATIONS DECISION PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL :**

#### **Bail caserne de Gendarmerie : Avenant n°1**

Décision de signer l'avenant n°1 au bail avec la Gendarmerie Nationale au bail du 2 juillet 2019 et de fixer à 58 032 €. le loyer annuel de la Gendarmerie pour la période triennale du 16 juin 2020 au 15 juin 2023.

### **CONVENTION COMMUNALE DE COORDINATION DE LA POLICE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE ST GERMAIN LAVAL ET DES FORCES DE SECURITE DE L'ETAT**

autorise le Monsieur le Maire à signer la convention communale de coordination de la police municipale de la Commune de ST GERMAIN LAVAL -42260- et des forces de sécurité de l'Etat.